

## Les sujets du concours de personnel de direction de 2013 à 2020

Jean-Marc ROBIN

Il n'est pas inutile d'examiner les différents sujets des sessions précédentes, nous avons ici résumé les libellés mais nous invitons les candidats à faire l'effort de découvrir **l'intégralité des mises en situation proposées** (cf site du MEN). Lire aussi « les **bonnes copies** » est nécessaire pour avoir une idée des attentes (et de ce qu'il est possible de faire en 4 heures) : lisibilité, clarté des propositions, diagnostic étayé sur des indicateurs, pertinence des actions et leur caractère opérationnel, ciblage précis des publics d'élèves concernés, orthographe ou style, posture du chef d'établissement, etc.

### 1-Récapitulatif des sujets du concours

<b>Etablissement</b>	<b>Thématiques</b>	<b>Commande n°1</b>	<b>Commande n°2</b>
<b>Principal collège sujet 2020</b>	Travail personnel de l'élève	- <b>Diagnostic</b> établissement - <b>Stratégie opérationnelle</b> pour mobiliser la communauté scolaire sur le travail personnel de l'élève (4 pages)	<b>Courrier aux parents</b> d'élèves (copie DASEN) sens et grande ligne de l'action en faveur de <b>l'accompagnement des élèves</b> (2 pages)
<b>Proviseur lycée polyvalent (LPO) sujet 2019</b>	Parcours de l'élève (fin de collège à l'enseignement supérieur) Contrat d'objectifs	- <b>Diagnostic</b> justifiant l'axe 1 du <b>contrat d'objectifs</b> -Un projet de programme de travail argumenté exposant les objectifs et les modalités <b>d'organisation d'une demi-journée de concertation</b> de l'équipe enseignante et de vie scolaire (4 pages)	<b>Courrier au DASEN</b> le sollicitant pour ouvrir la journée demi-journée de travail. Vous lui proposerez quelques pistes pour son éventuelle intervention
<b>Principal collège de REP + sujet 2018</b>	Projet éducatif pour renforcer l'attractivité d'un établissement Liaison écoles-collège	Vous souhaitez présenter au <b>conseil pédagogique</b> une première version de projet éducatif pour le collège en vue de mener à bien la reconquête de l'attractivité de l'établissement et de mieux assurer la réussite des élèves. Vous rédigez un argumentaire de présentation de ce projet (4 pages maximum).	Afin de nouer le dialogue avec <b>les parents d'élèves de CM2</b> des écoles du réseau, vous rédigez à leur attention <b>un courrier</b> (2 pages). Vous leur expliquez les principales actions que le collège mènera, en lien avec le renouveau du quartier, pour sécuriser, dès l'an prochain, le parcours de réussite de leurs enfants dans cet établissement.
<b>Principal de collège rural sujet 2017</b>	Ambition scolaire. Promotion du passage en 2 <sup>nd</sup> e GT Orientation scolaire	Vous développerez de manière argumentée (quatre pages), <b>la stratégie</b> et les actions que vous comptez mettre en place pour répondre à cette commande institutionnelle. Ce document a vocation à être présenté au DASEN lors du prochain dialogue de pilotage.	Le proviseur du LEGT vous propose de travailler à <b>l'organisation d'une journée d'accueil</b> , dans son lycée, des élèves de troisième de votre collège. Afin de préparer cette journée, vous prévoyez une réunion avec les <b>professeurs principaux de troisième</b> de votre établissement. Sur deux pages au maximum, vous rédigez un document à l'attention des professeurs principaux sur lequel doivent apparaître les objectifs de cette réunion et le projet de programme de la journée d'accueil des élèves au lycée.

<b>Proviseur de lycée sujet 2016</b>	Cohésion de la communauté scolaire Mixité scolaire Etablissement équitable	Vous devez présenter en conseil pédagogique <b>un argumentaire</b> pour renforcer la cohésion entre deux publics scolarisés dans l'établissement (les élèves inscrits dans des options artistiques au recrutement sélectif) et les élèves du secteur. Il s'agit de prévoir une restructuration pédagogique et une nouvelle organisation de l'accompagnement personnalisé	Le président d'une fédération de parents d'élèves s'inquiète de ce projet signé par une majorité de représentants de parents, vous lui répondez ( <b>courrier</b> ) en prévoyant les arguments et les propositions que vous ferez au prochain CA (2 pages)
<b>Proviseur-adjoint de LPO sujet 2015</b>	Numérique et innovation pédagogique	Le chef d'établissement vous confie <b>le suivi du plan de relance du numérique</b> pour en faire un levier de changement. Vous réaliserez <b>une représentation visuelle et schématique</b> du plan (1 page) et <b>l'argumentaire</b> explicitant les objectifs, les choix stratégiques, les méthodes et les actions pour l'année scolaire et à moyen terme. (2 pages)	Réaliser le document (les points clé) destiné <b>aux familles</b> qui leur sera diffusé (1 page) pour présenter ce plan et un argumentaire pour justifier vos choix sur le fond et la forme
<b>Proviseur-adjoint lycée professionnel sujet 2014</b>	Intégration des élèves Prévention du décrochage Innovation pédagogique Palier d'orientation (bac Pro => BTS) Continuum bac - 3 / bac + 3	Vous devez élaborer <b>un document de communication</b> pour présenter la semaine d'intégration (élèves, familles et équipes) pour renforcer <b>le bien vivre ensemble</b> favorisant les apprentissages et l'insertion professionnelle. Le document sera mis en ligne sur l'ENT (1 page) Vous rédigerez l'argumentaire pour le proviseur (2 pages) pour justifier vos choix.	<b>Courrier à l'IEN-ET</b> pour présenter une expérimentation bac pro-STS et l'ordre du jour d'une réunion de travail avec les inspecteurs des disciplines concernées (2 pages)
<b>Proviseur de lycée professionnel sujet 2013</b>	Parcours de l'élève Prévention du décrochage scolaire	Vous réaliserez <b>un diaporama</b> (4 à 5 diapos) pour présenter aux équipes pour renforcer le parcours de l'élève et la prévention du décrochage. Vous rédigerez <b>un argumentaire</b>	Vous répondrez à l'association majoritaire des parents d'élèves ( <b>un courrier</b> ) qui dénonce les dysfonctionnements du lycée

## 2-Petit commentaire

1-Sur les 8 dernières années, c'est la fonction de proviseur / proviseur adjoint (5 fois). qui a été la plus fréquente par rapport à celle de principal (4 fois) mais l'écart n'est pas significatif !

2-Le jury choisit des situations différentes, **aucun profil d'établissement n'a été écarté** : LEGT, LPO, LP, collège (y compris éducation prioritaire). La seule configuration non encore retenue est celle d'une cité scolaire accueillant des lycéens et des collégiens.

3-**Les problématiques sont nombreuses** : travail personnel de l'élève, poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, orientation, accueil des élèves en LP, mixité scolaire, numérique, attractivité de l'établissement, décrochage scolaire.

**L'accent est mis sur la dimension pédagogique**, aucune commande n'a concerné la politique éducative au sens strict : prévention de la violence, promotion de la laïcité, de la démocratie collégienne ou lycéenne, lutte contre l'absentéisme. (1) Aucune commande, non plus, n'a ciblé la gestion des ressources humaines car elle suppose une expérience concrète de la fonction de chef d'établissement ou d'adjoint. Si un sujet a fait une mention à **une école inclusive**, *aucun sujet n'a jusqu'ici été centré sur la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)*, alors qu'il s'agit d'un enjeu fort dans le cadre de la personnalisation des parcours.

4-Les commandes ces dernières années semblent se standardiser autour d'un travail en trois temps : diagnostic d'établissement (1), la définition d'une stratégie pour réaliser des progrès (2) et la rédaction d'un courrier (3) (commande 2). Savoir faire **un diagnostic argumenté** étayé sur l'analyse des indicateurs APAE est une exigence, comme être capable de définir **une stratégie opérationnelle** (année scolaire /moyen terme) qui s'appuie sur les réformes en cours, les dispositifs existants ou l'innovation / expérimentation pédagogique. La dernière exigence est de savoir rédiger **des courriers** qui peuvent être adressés à des acteurs différents : professeurs, parents, inspecteur d'académie ou corps d'inspection.

C'est donc bien des **chefs d'établissement pédagogues**, experts de leur établissement, fédérateurs de la communauté scolaire, capables de travailler en partenariat avec les corps d'inspection et les autres EPLE que l'on souhaite recruter ! Un chef d'établissement qui aura, aussi, à cœur de veiller à construire **un établissement équitable**<sup>1</sup> (en termes de mixité scolaire, sociale et sexuée) pour les élèves et qui cherchera à promouvoir **l'intelligence collective, l'innovation pédagogique et le numérique**.

### **3-Derniers conseils**

a) **Ne négligez aucun type d'établissement** et documentez-vous à l'aide du **site du MEN** et **d'Eduscol** sur tous les types d'établissement)

b) Soyez au clair sur les notions de **diagnostic**, de **stratégie** (ou plan d'action) et **d'évaluation** (auto-évaluation, évaluation quantitative / qualitative, indicateurs APAE)

c) Portez une attention spécifique à **la communication écrite** et **au courrier** (présentation d'une lettre, ton à adopter, posture du chef d'établissement, formule de politesse).

d) Essayer de recenser **les pédagogies ou les dispositifs spécifiques** (devoirs faits, accompagnement personnalisé, PPRE, tutorat, tiers lieu, ...) qui peuvent nourrir vos propositions (pédagogie coopérative, pédagogie différenciée, pédagogie explicite, classe inversée, cogniclasse, classe sans note, ...etc).

e) Soyez au point sur **les réformes en cours** : lycée (EDS, contrôle continu, grand oral,...), lycée professionnel (familles de métiers, coenseignement, chef d'œuvre, ...) , école inclusive, ...

f) N'oubliez pas l'exigence du « **pilotage partagé** » et de vous appuyer sur les différentes instances (conseil pédagogique, CVC/CVL, CESC,...) de l'établissement

(1). Mais ce n'est pas si simple ! D'abord parce politique pédagogique et politique éducative sont interdépendantes, par exemple la prévention du décrochage scolaire suppose de lutter contre l'absentéisme ou encore la mise en place d'une semaine d'intégration en lycée nécessite de présenter et de mobiliser les élèves du CVL. D'autre part, on assiste à une montée en puissance du thème **du climat d'établissement** avec les questions relatives à la prévention du harcèlement et des violences, avec le lien très étroit entre climat de classe et qualité des apprentissages ou encore aux problématiques liées aux réussites ou orientations différentes des **garçons et des filles**. **Le chef d'établissement doit avoir une dimension systémique de son collège ou lycée** ; donc même si les sujets ciblent la politique pédagogique, cela ne signifie surtout pas qu'il n'y a pas de liens à faire avec la dimension éducative du parcours des élèves !

---

<sup>1</sup> Voir sur ce point les travaux du sociologue et inspecteur général Aziz Jellab.